

Liste de tous les pays et régions faisant l'objet de renforcement des mesures aux frontières

MAJ 11 janvier 2021

※ Traduction : [Infos Locales au Japon](#) Source : https://www.anzen.mofa.go.jp/covid19/pdf2/0104_list.pdf

1. Ajout en date du 14 janvier 2022. Changement des durées de quarantaine dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine :

À compter du 15 janvier 2022 à 0 :00

Toutes les personnes qui entrent ou rentrent au Japon depuis n'importe quel pays/région du monde doivent effectuer une quarantaine à domicile ou dans un établissement d'hébergement, pendant laquelle leur état de santé est suivi, elles ne peuvent pas utiliser les transports en commun. Pour celles qui arrivent d'un pays/région où la souche Omicron est dominante (actuellement tous les pays/régions), la durée de quarantaine passe de 14 à 10 jours.

À compter du 17 janvier 2022 à 0 :00

0 jours → 3 jours : Inde Tous les territoires* Thaïlande, Mexique, Maldives

3 jours (pays sans variant omicron) → 3 jours (pays avec variant omicron) :

Népal

* Aucun changement pour l'Inde (Karnataka, Kerala, Tamil Nadu, Territoire de Delhi, Maharashtra, Rajasthan qui appliquent déjà 3 jours.

2. Liste des pays et régions faisant l'objet de mesures renforcées aux frontières

1. Pays / Régions faisant l'objet de 10 jours de quarantaine dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (une fois que l'on en sort, il convient de continuer la quarantaine / quatorzaine jusqu'au quatorzième jour qui suit leur entrée au Japon) (11 pays) :

Angola, Eswatini, République démocratique du Congo, Zambie, Zimbabwe, Namibie, Botswana, Malawi, République d'Afrique du Sud, Mozambique, Lesotho

2. Pays / régions pour lesquels s'appliquent des mesures de mise en quarantaine pendant 6 jours dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (puis une fois sortis, pour lesquels il faut terminer son isolement à domicile jusqu'au quatorzième jour qui suit l'entrée au Japon) (15 pays) :

Italie, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Corée du Sud, Kenya, Suède, Tanzanie, Danemark, Allemagne, Nigeria, Norvège, France, Portugal, États-Unis (Illinois, État de New York, Hawaï, Massachusetts, Californie, Texas, Floride), Portugal

Venezuela

3. Pays et régions pour lesquels s'appliquent des mesures de mise en quarantaine pendant 3 jours dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (puis une fois sortis, pour lesquels il faut terminer son isolement à domicile jusqu'au quatorzième jour qui suit l'entrée au Japon) (56pays / régions)

Islande, Irlande, Émirats arabes unis, Argentine, Israël, Inde Tous les territoires, Équateur, Égypte, Estonie, Australie (Queensland, Territoire de la capitale, Victoria, Nouvelle-Galles du Sud, territoires du Nord), Autriche, Ghana, Canada (tout le pays), Chypre, Grèce, Croatie, Colombie, Sierra Léone, Kenya, Géorgie, Suisse, Espagne, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Tanzanie, République tchèque, Chili, Trinité-et-Tobago, Turquie, Nigeria, République dominicaine, Népal, Pakistan, Hongrie, Philippines, Finlande, Brésil (Sao Paulo), île de la Réunion, Tous les États-Unis (Sauf New-York et Hawaï), Pérou, Belgique, Pologne, Malte, Mexique, Maldives, Lituanie, Lichtenstein, Luxembourg, Liban, Russie (tout le pays)

Ukraine, Ouzbékistan,
Costa Rica, Suriname,
Haïti, Maroc, Mongolie

※ Les pays / régions dans un [] sont désignés en raison du variant omicron. (69 pays)

※ Depuis le 4 décembre, chaque personne avec un certificat valide de vaccination et en provenance des pays / régions en bleu, n'a pas besoin de faire de quarantaine en établissement sécurisé et passe juste sa quarantaine à domicile.

※ Depuis le 10 décembre, chaque personne sans un certificat valide de vaccination et en

provenance ① des pays / régions en bleu, avec un certificat valide de vaccination et en provenance ② des pays / régions en vert ou sans certificat valide de vaccination et en provenance ③ des pays / régions en vert n'a pas besoin de séjourné dans un lieu sécurisé et passe juste à une quarantaine à domicile.

- ❖ Les pays / régions dans un [] sont désignés en raison du variant omicron. (69 pays)
- ❖ Depuis le 4 décembre, chaque personne avec un certificat valide de vaccination et en provenance des pays / régions en bleu, n'a pas besoin de faire de quarantaine en établissement sécurisé et passe juste sa quarantaine à domicile.
- ❖ Depuis le 10 décembre, chaque personne sans un certificat valide de vaccination et en

provenance ① des pays / régions en bleu, avec un certificat valide de vaccination et en provenance ② des pays / régions en vert ou sans certificat valide de vaccination et en provenance ③ des pays / régions en vert n'a pas besoin de séjourné dans un lieu sécurisé et passe juste à une quarantaine à domicile.